

**Présidence de M. Roland Rapaz, président**

**Membres absents excusés :** Marlène Bérard, Marie-Ange Brélaz-Buchs, Maurice Calame, Philippe Clivaz, Thérèse de Meuron, Marie Deveaud, Martine Fiora-Guttman, Nicolas Gillard, Philippe Jacquat, Evelyne Knecht, Françoise Longchamp, Olivier Martin, Jean Meylan, Gilles Meystre, Denis Pache, Florian Ruf.

**Membres absents non excusés :** Jean Mpoy.

Membres présents	83
Membres absents excusés	16
Membre absent non excusé	1
Effectif actuel	100

**Ouverture**

La séance est ouverte à 20 h 30 en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

**Rapport s/Postulat**

**de M. Fabrice Ghelfi (Soc.) :**  
**« Lutter contre le chômage et promouvoir l'économie lausannoise par un nouveau partenariat public-privé »**

**Rapporteur : M. Jean Meylan (Soc.)**  
*[remplacé à la tribune par : M. Jean-Luc Chollet (UDC)]*

*Discussion*

M. Fabrice Ghelfi (Soc.) ; M. Jean-Michel Dolivo (AGT) ; M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; M. Claude-Alain Voiblet (UDC) ; M. Jean-Christophe Bourquin, Directeur de Sécurité sociale & Environnement (SSE).

*Vote*

Le Conseil, par 31 oui, 16 non et 17 abstentions, **approuve** la conclusion de la commission, soit **décide** :

de prendre ce postulat en considération et de le renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport.

**Rapport s/Postulat**

**de M. Stéphane Michel (Soc.)**  
**« Pour la promotion des itinéraires piétonniers à Lausanne »**

**Rapporteuse : Mme Sophie Michaud Gigon (Les Verts)**

*Discussion*

M. Eddy Ansermet (LE).

*Vote*

Le Conseil, par 44 oui, 18 non et 7 abstentions, **approuve** la conclusion de la commission, soit **décide** :

de prendre ce postulat en considération et de le renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport.

**Rapport s/Postulat**

de M. David Payot (AGT)  
« Rapport de la Cour des comptes sur la CPCL : pour un débat complet »

**Rapporteur : M. Jean-Luc Chollet (UDC)**

*Discussion*

M. Claude Mettraux (LE) ; M. Pierre-Antoine Hildbrand (LE) ; M. David Payot (AGT) ; M. Daniel Brélaz, Syndic ; M. Claude-Alain Voiblet (UDC) ; M. Daniel Brélaz, Syndic.

*Vote*

Le Conseil, à l'unanimité, **approuve** la conclusion de la commission, soit **décide** :  
  
de prendre ce postulat en considération et de le renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport.

**Rapport s/Motion**

de M. Claude-Alain Voiblet (UDC) et consorts :  
« La présence régulière d'armes dans les rues de la ville  
ne doit pas devenir une fatalité »

**Rapporteuse : M<sup>me</sup> Thérèse de Meuron (LE)**  
[remplacée à la tribune par : M. Mathieu Blanc (LE)]

*Discussion*

M. Jean-Tschopp (Soc.) ; M. Alain Hubler (AGT) ; M. Claude-Alain Voiblet (UDC) ; M. Jean-Michel Dolivo (AGT) ; M. Roland Ostermann (Les Verts) ; M. Claude-Alain Voiblet (UDC) ; M. Bertrand Picard (LE) ; M. Alain Hubler (AGT).

*Vote*

Le Conseil, par une majorité de oui, et 7 abstentions, **approuve** la conclusion de la commission, soit **décide** :  
  
de prendre cette motion en considération et de la renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport-préavis.

**Rapport s/Rapport-préavis N° 2010/11**

« Avenue de Beaulieu – Avenue Vinet : réduction de trafic.  
Réponse aux pétitions de M<sup>me</sup> Tatiana Taillefert et  
de M<sup>me</sup> Anne Decollogny et consorts. »

**Rapporteur : M. Francisco Ruiz Vazquez (Soc.)**

*Discussion*

Mme Elisabeth Müller (Les Verts) ; Mme Rebecca Ruiz (Soc.) ; M. Jean-Michel Dolivo (AGT) ; M. Mathieu Blanc (LE) ; M. Bertrand Picard (LE) ; M. Axel Marion (LE) ; M. Giampiero Trezzini (Les Verts) ; M. Jean-Michel Dolivo (AGT) ; M. Jacques-Etienne Rastorfer (Soc.) ; M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; Mme Myriam Tétaz (AGT) ; M. Olivier Français, Directeur de Travaux (TRX).

Vote

Le Conseil, par 25 oui, 48 non et 2 abstentions, **refuse** la conclusion de la commission, soit **décide** :

1. de refuser la réponse de la Municipalité à la pétition de M<sup>me</sup> Anne Decollogny intitulée « Pour une avenue Vinet plus conviviale » ;
2. de refuser la réponse à la pétition de M<sup>me</sup> Tatiana Taillefert et consorts intitulée « Pour la réduction du trafic sur l'avenue de Beaulieu ».

Rapport s/Postulat

de Mme Elisabeth Müller (Les Verts)  
« Les DDPs à qui et pour quoi ? »

**Rapporteur** : M. Serge Ségura (LE)

[remplacé à la tribune par Mme Isabelle Truan (LE)]

Discussion

Mme Elisabeth Müller (Les Verts).

Vote

Le Conseil, par une majorité de oui, 1 non et 6 abstentions, **approuve** la conclusion de la commission, soit **décide** :

de prendre ce postulat en considération et de le renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport.

Rapport s/Postulat

de M. Jean Tschopp (Soc.)  
« Favoriser l'intégration professionnelle des personnes handicapées »

**Rapporteur** : M. Yvan Salzmann (Soc.)

Discussion

M. Jean Tschopp (Soc.) ; M. Axel Marion (LE).

Vote

Le Conseil, par une majorité de oui, et une dizaine d'abstentions, **approuve** la conclusion de la commission, soit **décide** :

de prendre ce postulat en considération et de le renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport.

**Rapport s/Pétition**

**de M. Walter Balimann et consorts (21 signatures)  
concernant le bois situé entre le chemin de Simplemont,  
l'avenue Verdeil et le chemin du Levant.**

**Rapporteur : M. Jean Meylan (Soc.)**

*[remplacé à la tribune par M. Jean-Charles Bettens (Soc.)]*

*Discussion*

M. Jacques Pernet (LE) ; Jean-Christophe Bourquin, Directeur de Sécurité sociale & Environnement (SSE).

*Vote*

Le Conseil, par une majorité de oui, et 1 abstention, **approuve** la conclusion de la commission, soit **décide** :

de renvoyer cette pétition à la Municipalité pour étude et communication, en vertu de l'article 73 *litt. b*) du Règlement du Conseil communal.

---

**Rapport s/Motion**

**de M<sup>me</sup> Isabelle Truan (LE)  
« Densification urbaine, un tout.»**

**Rapporteur : M. Jean-Louis Blanc (LE)**

*Discussion*

Mme Isabelle Truan (LE).

*Vote*

Le Conseil, par une majorité de oui, et une quinzaine d'abstentions, **approuve** la conclusion de la commission, soit **décide** :

1. de transformer cette motion en postulat ;
  2. de prendre ce postulat en considération et de le renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport ;
  3. de fixer à deux ans le délai imparti à la Municipalité pour répondre à ce postulat.
- 

**Rapport s/Pétition**

**de M<sup>me</sup> et M. Catherine et Belhassen Naouali  
« Pour l'annulation du financement du Conseil des Jeunes »**

**Rapporteur : M. Xavier de Haller (LE)**

*Discussion*

La parole n'est pas demandée.

*Vote*

Le Conseil, par une majorité de oui, et 2 abstentions, **approuve** la conclusion de la commission, soit **décide** :

le classement pur et simple de cette pétition, en vertu de l'article 73 *litt. d*) du Règlement du Conseil communal.

---

Rapport s/Postulat

de M. Charles-Denis Perrin (LE)  
« De la micro-informatique sans macro-crédits ? »

***Rapporteur : M. Olivier Martin (LE)***

*[remplacé à la tribune par M. Jean-François Cachin (LE)]*

Discussion

M. Charles-Denis Perrin (LE).

Vote

Le Conseil, à l'unanimité, **approuve** la conclusion de la commission, soit **décide** :

1. de prendre ce postulat en considération et de le renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport ;
  2. que le délai imparti à la Municipalité pour répondre à ce postulat est fixé à 18 mois.
- 

Rapport s/Motion

de M. Charles-Denis Perrin (LE) et consorts  
« Le développement durable, c'est aussi... une administration  
qui peut travailler dans les meilleures conditions possibles...  
et des usagers satisfaits de leur administration. »

***Rapporteur : M. Philippe Jacquat (LE)***

*[remplacé à la tribune par M. André Gebhardt (Les Verts)]*

Discussion

M. Charles-Denis Perrin (LE).

Vote

Le Conseil, par une majorité de oui, et 1 abstention, **approuve** la conclusion de la commission, soit **décide** :

1. de transformer cette motion en postulat ;
  2. de prendre ce postulat en considération et de le renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport.
- 

Rapport s/Motion

de M. Claude-Alain Voiblet (UDC)  
« La Cour des comptes met le doigt sur la très mauvaise gestion de la Caisse de pensions de la Ville et relève le problème du cumul des mandats entre la Municipalité et la gouvernance de la Caisse de pensions CPCL »

***Rapporteur : M. Nicolas Gillard (LE)***

*[remplacé à la tribune par M. Pierre-Antoine Hildbrand (LE)]*

<i>Discussion</i>	M. Claude-Alain Voiblet (UDC).
<i>Vote</i>	Le Conseil, à l'unanimité, <b>approuve</b> la conclusion de la commission, soit <b>décide</b> :  <ol style="list-style-type: none"><li>1. de transformer cette motion en postulat ;</li><li>2. de prendre ce postulat en considération et de le renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport.</li></ol>
<b>Postulat</b>	de M <sup>me</sup> Caroline Alvarez (Soc.) « Promotion de l'attribution de subventions pour l'édition d'œuvres littéraires d'auteurs lausannois. ».
<i>Discussion préalable</i>	M. Pierre-Antoine Hildbrand (LE) demande le renvoi en commission. Sa demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.
<b>Motion</b>	de M. Claude-Alain Voiblet (UDC) « Suppression du remboursement des frais de garde des élus communaux. ».
<i>Discussion préalable</i>	Mme Sophie Michaud Gigon (Les Verts).  M. Jacques-Etienne Rastorfer (Soc.), au nom du Bureau du Conseil, demande le renvoi en commission. La compétence est analogue à celle de la Municipalité, la motion est renvoyée à une commission.
<b>Motion</b>	de M <sup>me</sup> Isabelle Truan (LE) « Introduisons du logement au centre-ville : le Flon. (Déplacement de la caserne des pompiers.) »
<i>Discussion préalable</i>	L'auteure demande le renvoi en commission. Sa demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.
<b>Interpellation urgente</b> <i>Développement</i>	Mme Rebecca Ruiz (Soc.) développe son interpellation urgente intitulée : « Société Alpiq : quel financement de partis politiques ? »
<i>Réponse municipale</i>	M. Jean-Yves Pidoux, Directeur de Services industriels (SI), répond.
<i>Discussion</i>	M. Axel Marion (LE) ; Mme Rebecca Ruiz (Soc.) <u>qui dépose une résolution</u> ; M. Claude-Alain Voiblet (UDC) ; M. Pierre-Antoine Hildbrand (LE) ; Mme Rebecca Ruiz (Soc.) ; M. Claude-Alain Voiblet (UDC) ; Mme Rebecca Ruiz (Soc.) ; M. Claude-Alain Voiblet (UDC) ; M. Yves Ferrari (Les Verts) ; M. Jean-Yves Pidoux, Directeur de SI ; M. Axel Marion (LE) ; M. Yves Ferrari (Les Verts) ; M. Daniel Brélaz, Syndic.

**Résolution**  
*Dépôt*

« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité défende, au sein du conseil d'administration de la société Alpiq, l'interdiction de financer des partis politiques. »

*Discussion*  
*s/résolution*

M. Jean-Yves Pidoux, Directeur de SI.

*Vote sur la*  
*résolution*

Le Conseil, par une majorité de oui, 14 non et 5 abstentions, **accepte** la résolution déposée par Mme Rebecca Ruiz.

**Clôture**

La séance est levée à 23 h 15.

Le président :

Le secrétaire *ad interim* :

.....

.....